



**ALTERGAZ**  
Naturellement économique



**L'ouverture du marché du gaz :  
une opportunité pour maîtriser votre budget  
d'achat d'énergie**

Partenaire de





Le gestionnaire du réseau de distribution dispose d'un monopole dont la tarification des prestations est établie sur avis de la Commission de Régulation de l'Énergie par le Ministère des Finances.

Le gestionnaire du réseau de distribution assure l'acheminement physique du gaz jusqu'aux compteurs des clients et assure la continuité du service public de la distribution du gaz naturel au titre du contrat de concession signé avec l'Etat et les Collectivités Locales.

- **Qualité de service identique à celle de Gaz de France** ➔ **VOUS BENEFICIEZ TOUJOURS DU SERVICE PUBLIC DE LA DISTRIBUTION DE GAZ NATUREL**
- **Aucune modification de votre raccordement au réseau de distribution lors du changement de fournisseur** ➔ **IL A UNIQUEMENT UN RELEVÉ PHYSIQUE DE VOTRE COMPTEUR,**
- **Aucune modification de vos installations** ➔ **LE CHANGEMENT DE FOURNISSEUR EST UNE DEMARCHE ADMINISTRATIVE SANS FRAIS DONT LES FORMALITES SONT ENTIÈREMENT GÉRÉES PAR ALTERGAZ.**








**L'entrée dans le capital d'Altergaz du Groupe ENI, 1<sup>er</sup> Groupe gazier européen** dans le cadre d'une prise de participation minoritaire permet à Altergaz de devenir la plateforme française dédiée du groupe ENI pour la commercialisation de gaz naturel aux clients professionnels et aux particuliers.

- **ENI est un énergéticien intégré, ayant des activités d'exploration, de production, de transport, de transformation et de commercialisation de pétrole et de gaz.**
- Le groupe occupe des positions de leadership mondial dans chacun de ses métiers.
- **En 2006, ENI a vendu environ 970 TWh de gaz naturel et réalisé un chiffre d'affaires consolidé d'environ 86 milliards d'euros et un résultat net de 9,2 milliards d'euros.**





## **ALTERGAZ, avec le groupe Eni,**

-  s'est assuré son approvisionnement en gaz naturel à très long terme,
-  bénéficie d'un engagement capitalistique pérenne pour accompagner son développement.
-  propose des offres gaz naturel compétitives dans la durée,

**ALTERGAZ affiche ainsi son ambition d'être le challenger de référence des marchés Professionnel et Grand Public.**



### Premier nouvel entrant sur le marché français du gaz naturel

- Premier fournisseur indépendant de gaz naturel à obtenir l'autorisation de fourniture par le Ministère de l'Industrie en Mai 2005
- A obtenu l'Agrément MIG (Mission d'Intérêt Général) pour fournir du gaz naturel aux collectivités et administration publiques, établissements de santé, en mars 2006
- Obtention de l'autorisation de fourniture aux Particuliers le 15 juin 2007
- Expertise unique dans le gaz naturel (Label ANVAR en 2004)

### Approvisionnements sûrs et compétitifs

- Contrats d'approvisionnement en gaz naturel de court/moyen terme
- Management expert dans la gestion des contrats de court/moyen terme.

### Coûts de transport, distribution et stockage optimisés

- Savoir-faire éprouvé dans l'optimisation de la chaîne gazière de la frontière au client final
- Expertise dans les prévisions de consommation saisonnière

### Distribution commerciale et un marketing performants

- Offres dédiés aux professionnels (consommation annuelle inférieure à 30 GWh)
- Offres commerciales simples et compétitives
- Réseau de distribution multicanal

### Structure opérationnelle adaptée

- Equipe réduite de professionnels du secteur gazier français
- Organisation efficiente
- Développements du SI spécifiques pour la facturation et la relation clientèle
- Sous-traitance des services non-stratégiques



## **ALTERGAZ confirme son dynamisme commercial sur le marché des Professionnels :**



Plus de 4000 sites clients, plus de 2,5 terawattheures sous contrat,



La confiance d'établissements des grands secteurs industriel, tertiaire et résidentiel

- Industrie : Panhard Général Défense, ...
- Santé : Orphelins Apprentis d'Auteuil, ...
- Collectivités locales : Communauté de communes Monts d'Or, ...
- Gestion déléguée collectivités : Vert Marine, ...
- Enseignement : Ecole Polytechnique, ...
- Habitat collectif : Société Gérance de Passy, ...



La participation de tous les grands professionnels de la gestion thermique.



**Compétitive**

**Altergaz offre le discount le plus élevé par rapport aux offres régulées**

**- 50% sur l'abonnement annuel\***

**- 5% sur les consommations\***

*\* par rapport aux tarifs régulés des tranches tarifaires B1, B2I et B2S*

**Simple**

**Une offre simple**

**Aucun frais de dossier**

**Aucun changement dans les branchements**

**Aucune modification des installations du client**

**Aucune interruption de fourniture lors du changement de fournisseur**

**Sécurisante**

**ALTERGAZ vous garanti un prix qui se positionnera toujours en dessous des tarifs régulés, quelles que soient leurs évolutions**



**Afin de vous garantir des économies pérennes par rapport au tarif régulé, au-delà de la durée du contrat de fourniture de gaz naturel, nous proposons d'introduire la clause suivante :**

***Au terme de la première période contractuelle, et sous réserve d'un préavis de trois (3) mois, le client pourra demander une nouvelle offre commerciale établie dans les conditions contractuelles suivantes :***

- si les tarifs régulés fixés par les pouvoirs publics restent en vigueur, Altergaz présentera au Client une nouvelle offre avec un prix de l'énergie inférieur à celui du tarif régulé en vigueur,*
- en cas de disparation des tarifs réglementé et nonobstant les dispositions des Conditions générales de ventes, Compte tenu de l'optimisation de ses contrats d'approvisionnement et de la performance du grand groupe ENI qui a pris une participation significative dans ALTERGAZ, ALTERGAZ s'engage, à présenter une offre avec un prix de l'énergie compétitif. Cette offre sera établie compte tenu des offres applicables pour le Point de Livraison.*



Avant le 25 du mois M

signature de votre contrat ALTERGAZ



Le 10 du mois M+1

ALTERGAZ adresse un courrier confirmant le lancement du processus de changement de fournisseur



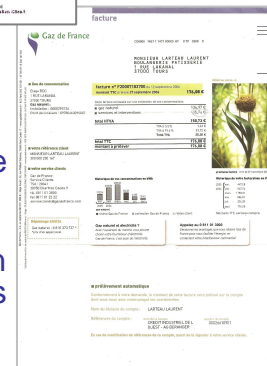
Le 1<sup>er</sup> du mois M+2

ALTERGAZ et Gaz de France confirment du changement de fournisseur



Altergaz vous adresse un courrier de bienvenue

GDF adresse une facture de clôture de votre ancien contrat vous




Le 15 du mois M+2

La facture ALTERGAZ est adressée 15 jours après la fin du 1<sup>er</sup> mois de consommation

Votre Facture ALTERGAZ



 **ALTERGAZ**  
votre énergie autrement

24, rue Jacques Ibert - 92300 Levallois-Perret

**Votre référence client :** 245G01

**Votre correspondant :**  
Pierre Nemours – XX XX XX XX XX  
service.client@altergaz.com

**RAISON SOCIALE**  
M. DUPOND  
2 ROUTE DU PUIS  
BP 12  
89000 VILLE

**N° SIRET :** XXX XXX XXX 00018

**Votre facture n°**0510000002 **du** 13/12/2005

**Point de livraison du gaz**  
25 ROUTE DES PINS

**Votre numéro de Dépannage**  
08 10 43 30 01  
7 jours sur 7, 24h/24

14000 VILLE  
Code NAF : 252E  
N° de PCE : GI012345  
Profil : P004  
CAR : 3 273 781 kWh

Période du 27/10/2005 au 29/11/2005

Montant HT	975 €
TVA 5,5 %	0 €
TVA 19,6 %	191,1 €
<b>Montant TTC</b>	<b>1166,1 €</b>

Le montant de la facture sera prélevé le 28/12/2005  
Prochaine facture vers le 13/01/2006

Consommation de gaz réelle cumulée depuis le début du contrat 50 000 kWh  
Consommation de gaz annuelle estimée au début du contrat 3 200 000 kWh

Vous avez choisi le prélèvement automatique.

Nous vous rappelons les coordonnées du compte sur lequel sont effectués les prélèvements :

[12345] [12345] [12345678912] [12]

ALTERGAZ, S.A. au capital de 14.000.000 € t.t.c. R.C.S. Nanterre 451 125 692. Siège social : 24 rue Jacques Ibert, 92300 Levallois-Perret. T.V.A intr. : 4512569200016

**Détail de votre facture ALTERGAZ**

**Fourniture de gaz naturel du 27/10/2005 au 29/11/2005**

Numéro de PITD : GD0161	Index de départ	Index de consommation sur relevé réel	Volume Converti en m³	Pouvoir calorifique moyen kWh/m³	Consommation en kWh	Prix unitaire c€/kWh	Montant Hors Taxes
	3 000 000	3 005 000	5 000	10,00			
<b>Consommation du 27/10/2005 au 31/10/2005</b>					5 000	1,5	75 €
<b>Consommation du 01/11/2005 au 29/11/2005</b>					45 000	2	900 €
<b>Abonnement du 27/10/2005 au 29/11/2005</b>							0 €
<b>dont CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement, entièrement reversée à la CNIEG)</b>							9,79 €

**Services**  
Si nécessaire, location de l'installation de gaz auprès de Gaz de France Distribution

<b>Montant HT</b>	
Assiette TVA 5,5 % (appliquée à l'abonnement)*	0 €
Montant TVA 5,5 %	0 €
Assiette TVA 19,6 % (appliquée aux consommations, aux prestations et services)*	975 €
Montant TVA 19,6 %	191,1 €
*TVA payée sur les débits	
<b>Montant TTC</b>	<b>1166,1 €</b>

Le montant de la facture sera prélevé le 28/12/2005  
Tout retard de paiement entraînera une pénalité correspondant au taux d'intérêt légal majoré de cinq points.

<b>Votre historique</b> de facturation	du 27/10/2005 au 29/11/2005		
Montant en euros TTC	1166,1		
<b>Volume consommé en kWh</b>	<b>50 000</b>		

## **ALTERGAZ Direction Commerciale**

24, rue Jacques Ibert - 92300 Levallois-Perret - FRANCE

**Tél. : 01.47.48.81.30**

**Fax : 01.47.48.81.29**

Numéro vert  
**0 800 1000 46**  
appel gratuit depuis un poste fixe

Rejoignez-nous sur [www.altergaz.fr](http://www.altergaz.fr)

Courriel : [info@altergaz.fr](mailto:info@altergaz.fr)

RCS Nanterre : 451 225 692 – Siret : 451 225 692 00024 – APE 515 A – N°TVA intracommunautaire : FR 87 451 225 692

